

L'emploi des salariés agricoles Info stat MSA trimestriel

Bagnolet, janvier 2015 (prochaine publication en mars-avril 2015)

L'emploi agricole au 1er trimestre 2014 retrouve du dynamisme, sauf dans le secteur Tertiaire

L'emploi agricole rebondit ce trimestre, avec des indicateurs positifs, en dépit de la légère dégradation observée dans le secteur Tertiaire. Le phénomène de substitution de l'emploi en CDI au profit de l'emploi en CDD perdure. L'emploi permanent et la masse salariale progressent.

Points saillants au 1er trimestre 2014

L'emploi agricole progresse

La configuration de l'emploi agricole retrouve ce trimestre un certain dynamisme, malgré la poursuite de la régression, mineure, du secteur Tertiaire. L'emploi global présente des indicateurs positifs. Le volume global de contrats actifs progresse de + 1,3 % : Production + 2,4 %, Transformation + 1,1 % et «Autres activités» + 0,5 %. Seul le secteur tertiaire est en baisse de - 0,5 %.

Le nombre d'heures de travail suit le même schéma d'évolution, avec une progression de + 3,3 %, dont + 4,8 % pour le secteur de la Production, + 0,9 % pour la Transformation et + 9,0 % pour les «Autres activités». Le secteur tertiaire régresse avec - 0,3 %. La durée moyenne d'heures par contrat croît de + 2,0 % (352 heures), avec + 10,5 % pour les contrats en CDD (282 heures) et une stabilisation pour les contrats en CDI (396 heures).

La hausse de la durée des CDD ce trimestre s'explique par le fait que les employeurs ont comblé un surcroît d'activité, non par une recrudescence des embauches mais par un allongement de la durée des contrats existants. Ce phénomène est aussi en partie lié aux modifications apportées par le dispositif d'exonération de cotisations des travailleurs occasionnels (décret 2013-132 du 8 février 2013).

L'emploi permanent s'accroît en apparence, combiné à un turn-over en relative diminution

Tous secteurs et types de contrats (CDD et CDI) confondus, le nombre de contrats encore actifs en fin de trimestre, indicateur de la permanence de l'emploi, croît de + 2,2 %. Cette évolution masque toutefois une précarisation salariale. D'une part seuls les contrats les plus instables (CDD) progressent, et d'autre part leur durée s'allonge, engendrant un surcroît du nombre de contrats encore actifs en fin de trimestre. Ainsi, à défaut d'une réelle permanence du salariat agricole, on relève plutôt une permanence du volume de l'emploi.

En CDI, l'emploi permanent recule de - 1,9 % (Production - 0,4 %; Transformation - 2,3 %; Tertiaire - 3,0 % et «Autres activités» - 2,1 %). En CDD, l'emploi permanent progresse de + 12,8 % (Production + 13,3 %; Transformation + 18,8 %; Tertiaire + 10,3 % et «Autres activités» + 9,5 %). L'indice de rotation de l'emploi (contrats achevés avant la fin du trimestre) s'établit à 17,1 %, en régression mineure de - 0,7 point.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		<u>www.msa.fr</u>
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	1/4

La masse salariale croît, portée par l'essor du nombre d'heures travaillées

Suite à la progression du nombre d'heures ce trimestre, la masse salariale agricole croît de + 2,9 %, avec des évolutions sectorielles toutes positives : Production + 4,4 %, Transformation + 2,7 %, Tertiaire + 0,9 % et «Autres activités» + 5,5 %.

Le salaire horaire moyen régresse légèrement, en net décrochage par rapport à l'évolution du Smic

Le salaire horaire moyen tous secteurs et natures de contrats confondus régresse (- 0,4 %) tandis que le Smic s'élève (+ 1,1 %). Selon les types de contrat, on distingue deux évolutions de sens contraire, - 0,7 % en CDD et + 2,1 % en CDI. Le transfert des emplois en CDI vers ceux en CDD, communément moins bien rémunérés, provoque une baisse du salaire horaire moyen. Deux secteurs reculent (Production - 0,3 %; «Autres activités» - 3,3%) tandis que les deux autres progressent (Transformation + 1,7 %; Tertiaire + 1,2%).

En Production, la bonne santé de l'emploi s'explique par l'essor du nombre d'heures travaillées

La progression du nombre d'heures travaillées s'établit à + 4.8 %. Les contrats en CDI enregistrent une diminution du nombre d'heures de -2.0 % et ceux en CDD progressent de + 15.4 %. Ces mouvements se conjuguent avec une croissance, bien que moins rapide que celle des heures, du nombre de contrats actifs au cours du trimestre, + 2.4 %, avec + 6.5 % en CDD et - 2.1 % en CDI. Ce secteur affiche une durée moyenne des contrats plus faible que dans les trois autres (298 heures), avec une croissance de + 2.3 % imputable à l'allongement de la durée des CDD¹. La durée des contrats croît de + 8.3 % en CDD et se stabilise en CDI (+ 0.1 %).

Emploi permanent et turn-over : les évolutions favorables sont porteuses d'ambiguïté

Le nombre de contrats actifs à la fin du trimestre, indicateur de la permanence de l'emploi agricole, croît de + 5,2 %. Cette évolution favorable masque cependant une précarisation de la situation des salariés : ce trimestre les CDD enregistrent un allongement de leur durée, engendrant une hausse du nombre de contrats encore actifs en fin de trimestre. Les CDD progressent avec + 13,3 % et les CDI reculent avec - 0,4 %. L'indice de rotation des contrats est le plus fort des quatre secteurs, avec une part de 25,4 % (CDD 40,1 % ; CDI 7,5 %), ce qui révèle une grande instabilité de l'emploi. Néanmoins, l'indice recule en glissement annuel de - 1,9 point.

La hausse de la masse salariale est soutenue par l'essor du volume d'heures

La masse salariale s'accroît de + 4,4 %. En CDI elle stagne, tandis qu'en CDD elle bondit de + 14,1 %. L'évolution du salaire horaire moyen est légèrement négative, avec - 0,3 % (de 11,66 \in à 11,63 \in en glissement annuel). Ce rythme s'avère bien en-deçà de l'évolution du Smic (+ 1,1 %). En CDI, le salaire horaire croît de + 1,9 % contre - 1,1 % en CDD.

L'emploi dans le secteur de la Transformation reste bien orienté

Les trois grands indicateurs de l'emploi affichent des évolutions positives. Le volume d'heures travaillées croît de + 0,9 % ce trimestre. A l'image du secteur de la Production, le

¹ Nouveau dispositif d'exonération de cotisations des travailleurs occasionnels (décret 2013-132 du 8 février 2013)

Trout data disposition de decidations des trataments sections (decide 2015 152 du 5 ferrier 2015)				
	MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse			
	Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr	
	Les Mercuriales		www.msa.fr	
	40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	2/4	

nombre d'heures bondit en CDD, avec + 21,4 %, du fait de l'allongement de la durée des contrats. A l'inverse, en CDI le nombre d'heures régresse avec - 2,6 %. Le nombre de contrats actifs évolue de + 1,1 %, avec un bond de + 15,9 % en CDD et un fléchissement de - 2,1 % en CDI. La durée moyenne des contrats recule légèrement avec - 0,2 %, pour atteindre 414 heures.

L'emploi permanent progresse légèrement et le turn-over décroît

Le nombre de contrats actifs à la fin du trimestre croît de + 0,6 %. Les contrats en CDI reculent de - 2,3 %, alors que les CDD progressent de + 18,8 %. L'indice de rotation des contrats reste modéré, avec une part de 9,8 % de contrats achevés avant la fin du trimestre (CDD 27,1 %; CDI, 5,3 %), marquant une relative stabilité de l'emploi. Par ailleurs, l'indice diminue de - 0,4 point ce trimestre.

La masse salariale et le salaire horaire progressent

La masse salariale trimestrielle croît de + 2,7 %. En CDI, elle stagne, contrairement aux CDD qui enregistrent une progression de + 25,8 %. Le salaire horaire moyen croît de + 1,7 %, passant de 16,00 \in à 16,28 \in . Ce rythme dépasse celui de l'évolution du Smic (+ 1,1 %). Le salaire horaire des CDI et des CDD progresse respectivement de + 2,7 % et + 3,6 %.

L'emploi du Tertiaire agricole reste morose

L'emploi salarié du secteur Tertiaire, en déclin depuis plusieurs trimestres, reste morose avec un recul du nombre de contrats actifs de - 0,5 %. Le nombre de contrats en CDI régresse de - 2,1 %, alors que celui des CDD progresse de + 8,4 %. Le volume d'heures de travail suit la même tendance, avec un recul global de - 0,3 %, associant à une baisse de -2,1 % des CDI une progression de + 12,7 % des CDD. La durée moyenne des contrats est en quasi-stagnation avec + 0,2 % et atteint 388 heures.

L'emploi permanent fléchit et le turn-over s'intensifie

L'évolution du nombre de contrats actifs en fin du trimestre est négative ce trimestre, avec - 1,3 %. En CDI, l'emploi permanent recule de - 3,0 %, alors qu'en CDD il bondit avec + 10,3 %. L'indice de rotation des contrats (traditionnellement le plus faible des quatre secteurs agricoles) atteint 7,2 % (CDD 22,8 %; CDI 3,9 %), reflet d'une forte stabilité de l'emploi. Cependant, avec une hausse de 0,8 point, l'instabilité augmente quelque peu.

La masse salariale enregistre la plus faible progression sectorielle

Avec une hausse de + 0,9 %, la masse salariale progresse peu. La masse salariale des CDI recule de - 1,4 %, à l'inverse celle des CDD progresse de + 16,7 %. Le salaire horaire moyen croît de + 1,7 % (Smic + 1,1 %), passant de 20,07 \in à 20,30 \in . Pour les CDI, la croissance est de + 1,7 %, pour les CDD elle est de + 3,6 %.

Le secteur des «Autres activités» affiche une hausse remarquable du nombre d'heures travaillées

Le nombre de contrats actifs dans le trimestre croît faiblement avec + 0,5 %. On relève un recul pour les CDI de - 3,3 % et une hausse pour les CDD de + 8,1 %. Le volume d'heures de travail bondit avec + 9,0 %, avec un phénomène marqué de substitution des CDI au profit des CDD : baisse du volume de travail en CDI avec - 3,4 % et hausse de celui en CDD avec + 33,0 %. La durée moyenne des contrats progresse de + 8,5 %, pour atteindre 419 heures.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		<u>www.msa.fr</u>
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	3/4

L'emploi permanent et le turn-over évoluent positivement

L'emploi permanent (nombre de contrats actifs à la fin du trimestre) croît de + 1,5 % (CDI - 2,1 %; CDD + 9,5 %). L'indice de rotation des contrats reste limité avec une part de 11,9 % de contrats achevés avant la fin du trimestre (CDD 17,6 %; CDI 8,7 %), indicateur d'une certaine stabilité de l'emploi. Cette stabilité se renforce avec un recul de l'indice de - 0,9 point.

La masse salariale enregistre la plus forte progression sectorielle

Suite à l'exceptionnelle progression du nombre d'heures, la masse salariale croît de + 5,5 % (CDI - 0,9 %; CDD + 31,6 %). A l'inverse, le salaire horaire moyen régresse, - 3,3 % (mobilisation accrue d'apprentis et de contrats d'insertion statutairement rémunérés en-dessous du Smic; CDI + 2,6 %; CDD - 1,1 %), passant de 11,23 € à 10,86 €.

Méthodologie :

Les évolutions s'expriment en période comparable de l'année précédente (PCAP). Le terme **d'évolution**, correspond à l'évolution du trimestre T de l'année N par rapport au même trimestre T de l'année N-1.

Définitions:

Emplois dans le trimestre : nombre de contrats de travail ayant donné lieu à une activité d'au moins une journée dans le trimestre, même si celle-ci a débuté ou cessé en cours de trimestre. Si un individu a eu plusieurs contrats actifs dans le trimestre, ceux-ci sont tous comptabilisés quelles que soient leur nature (CDD, CDI) et leur durée (temps plein, temps partiel).

Emplois présents en fin de trimestre : nombre de contrats en cours le dernier jour du trimestre. Les contrats ayant cessé avant la fin du trimestre, ne sont pas comptés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin de trimestre, ceux-ci sont tous comptés.

Indice de rotation des contrats : (nombre de contrats actifs au cours du trimestre - nombre de contrats présents en fin de trimestre) / (nombre de contrats actifs au cours du trimestre). Plus l'indice est proche de 0 et plus l'emploi est considéré comme stable.

Nombre d'heures de travail rémunérées : nombre d'heures ayant donné lieu au paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

Masse salariale : montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part ouvrière.

TODE : contrats de travail avec allégements de cotisations patronales au titre des mesures en faveur de l'emploi de travailleurs occasionnels (TO) et de demandeurs d'emplois (DE).

Production agricole : activités de production, d'élevage et d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Transformation : transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, ainsi que les scieries fixes.

Tertiaire : tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale des salariés des professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à l'article L722.20 du code rural.

«Autres activités» : autre nature d'activité axée sur le service à la personne (paysagisme, services à la personne, jardinage, enseignement, entraînement et dressage des chevaux ...).

CDD: Contrats à Durée Déterminée. CDI: Contrats à Durée Indéterminée.

MSA Caisse Centrale	MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse			
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr		
Les Mercuriales		www.msa.fr		
40. rue lean laurès	93547 Bagnolet Cedex	4/4		